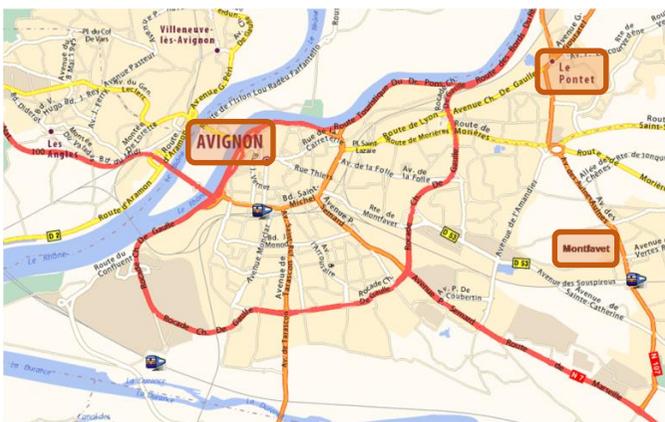


Modalités de prise en charge

Les soins sont financés à 100% par l'Assurance Maladie dans le cadre d'un forfait annuel attribué au SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile).

Secteur d'intervention



Avec ses 10 places autorisées, l'ESA couvre le secteur d'Avignon, Montfavet et Le Pontet.

Coordonnées

Adresse HADAR - Service ESA
1525, Chemin du Lavarin - BP 863
84083 Avignon Cedex 02

Téléphone 04.90.13.47.49

Fax 04.90.89.72.46

Courriel esa@hadar.fr

Site <http://hadar.fr>

Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de **14h00 à 17h00**.



Hospitalisation À Domicile d'Avignon et sa Région



*Agis de façon que les effets de ton action soient
compatibles avec la permanence d'une vie
authentiquement humaine.*

Jonas, Le principe de responsabilité



Association HADAR
1525, Chemin du Lavarin - BP 863
84083 AVIGNON Cedex 2

**Équipe Spécialisée
Alzheimer (ESA)**

04.90.13.47.49

Qu'est-ce que l'Équipe Spécialisée d'Alzheimer (ESA) ?

Déclarée le 7 juillet 1986 au journal officiel, l'Hospitalisation A Domicile d'Avignon et sa Région (HADAR) est une association privée à but non lucratif, loi 1901.

Le 4 avril 2014, l'HADAR a été autorisée de mettre en place une équipe spécialisée dans les soins à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ESA).

La mission de cette équipe est d'assurer la prise en charge à domicile des malades d'Alzheimer dans le cadre de la prestation de soins d'accompagnement et de réhabilitation. Ses objectifs sont de :

- ✗ Favoriser le maintien et la stimulation des capacités résiduelles
- ✗ Prévenir les complications et notamment les troubles du comportement
- ✗ Développer des stratégies de compensation
- ✗ Valoriser le rôle de l'aidant et améliorer la relation patient-aidant
- ✗ Adapter l'environnement.

Composition de l'équipe

- ✗ Une **cadre de santé** : Odile PIERRE
- ✗ Une **ergothérapeute** : Sybil ZOLLET
- ✗ Une **psychomotricienne** : Mathilde BESSE
- ✗ Deux **assistantes de soins en gérontologie** : Patricia CAMUSSO & Marie-France DUFOSSÉ

Public visé

Les équipes spécialisées Alzheimer s'adressent :

- ✗ Aux personnes atteintes de la maladie d'**Alzheimer** ou maladies apparentées,
- ✗ **Diagnostiquées**,
- ✗ Et à un **stade précoce ou modéré**.

Modalités d'intervention

Les soins de réhabilitation et d'accompagnement ont lieu à domicile, à raison de **12 à 15 séances** sur une durée maximale de 3 mois, **renouvelables tous les ans**.

La prise en charge se fait sur prescription médicale, selon l'intitulé suivant : "*Faire pratiquer (12 à 15) séances de réhabilitation pour troubles cognitifs ou troubles de mémoire ou maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée par une équipe spécialisée Alzheimer de SSIAD*".

